



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, que le budget de la Ville de La Pocatière pour l'exercice financier 2012 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, qui aura lieu **le lundi 19 décembre 2011 à 20 h 30** à la salle du conseil de l'hôtel de ville de La Pocatière, au 412, 9^e Rue, La Pocatière.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à La Pocatière ce 2 décembre 2011

Danielle Caron, OMA
Greffière